

Rôle de la séance publique du 16/12/2024 à 14h15

Présidente : Madame la Présidente BRISSON

Greffier : Monsieur MAGEAU

01) N° 2403126

RAPPORTEURE : Mme la Pdte. BRISSON

Demandeur PREFECTURE DU MORBIHAN

Défendeur M. F Shirn

Le préfet du Morbihan demande à la cour de sursoir à l'exécution du jugement n° 2402633 du 16 octobre 2024 par lequel le tribunal administratif de Rennes a annulé sa décision de refus de renouvellement du titre de séjour de M. Shirn F et lui a enjoint de délivrer une carte de séjour pluriannuelle mention "vie privée et familiale".